
STATUTS PROVINCIAUX

DU

BAS - CANADA.

Anno Regni Nono et Decimo Georgii IV.

SON EXCELLENCE

SIR JAMES KEMPT, G. C. B.

ADMINISTRATEUR DU GOUVERNEMENT.

“ **A** U Parlement Provincial, commencé et tenu à Québec, le vingtième jour
“ de Novembre, *Anno Domini*, Mil huit cent vingt-sept, dans la huitième
“ année du Règne de Notre Souverain Seigneur, **GÉORGE** Quatre, par la
“ Grâce de Dieu, **ROI** du Royaume Uni de la *Grande-Bretagne* et d’*Irlande*,
“ Défenseur de la Foi, et de là continué par diverses prorogations, jusqu’au
“ vingt-unième jour de Novembre mil huit cent vingt-huit ;”

“ Etant la Deuxième Session du Treizième Parlement Provincial du Bas-Ca-
“ nada.”

CAP.